



MUNICIPALITÉ DE SAINT-FLAVIEN
177, RUE PRINCIPALE
ST-FLAVIEN (QUÉBEC) G0S 2M0
TÉL. : 418-728-4190 **FAX : 418-728-3775**
Courriel : municipalite@st-flavien.com **Site web : www.st-flavien.com**

Dans ce numéro :

Dépôt du rôle	2
Les Fermières	2
Règlement zonage	3-4
Règlements adoptés	4
Dérogations mineures	5
Service incendies	6
Rencontre sur les hydrocarbures	6
Vaccination 0-5 ans	7
Un seul numéro pour la Municipalité	8
40 ans Carrefour des personnes âgées	8
Club Lions	8
Informations pour les aînés	9
École Beurivage 45 ans	9
La Flaviethèque	10-13
Noël Magique	14
Journée pour l'élimination de la pauvreté	15
Carrefour Jeunesse Emploi—20 ans	15
Cadets de l'air	15
Livre Lotbinière Légendaire	16
Livre Patrimoine religieux de Lotb.	16
Soirée Théâtre Salle des Lions	16

LECTURE DES COMPTEURS D'EAU

La lecture des compteurs d'eau pour les propriétés situées dans les rues du village de St-Flavien aura lieu entre le 15 octobre et le 15 novembre 2016.

Veuillez dégager l'espace afin de faciliter la lecture de votre compteur d'eau.

Merci de votre collaboration!



Prenez note que la séance du Conseil du mois d'octobre aura lieu le premier lundi le 3 octobre 2016.



SOIRÉE CASINO BÉNÉFICE

À Saint-Flavien

VENDREDI le 30 SEPTEMBRE 2016, à 19H30



À la salle du Centre Multi-Generations
 au 12, rue Roberge, Saint-Flavien.



COÛT : 20.00 \$ (incluant 10 000\$ en jetons)

Prix pour les 3 meilleurs joueurs & prix de participation
 Au profit de la CDE de St-Flavien et du Noël Magique

Cartes en vente
 au bureau municipal

ou auprès des
 administrateurs du
 Noël Magique
 et de la CDE.

Président de la CDE :
 M. Sylvain Bouffard
 (581-997-0373)

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, PAR LE SOUSSIGNÉ :

Que le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Flavien pour l'exercice financier 2017, a été déposé au bureau municipal, 177, rue Principale, St-Flavien, G0S 2M0.

Comme il s'agit du troisième exercice financier du rôle triennal 2015, 2016 & 2017, toute demande de révision concernant le 3^{ième} exercice financier du rôle d'évaluation foncière, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale, doit être déposée avant le 1^{er} mai 2017, en personne, ou par courrier recommandé, au bureau de la MRC de Lotbinière au 6375, rue Garneau, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0. Pour être recevable, la demande de révision doit être faite sur la formule prescrite à cet effet et être accompagnée de la somme d'argent exigible correspondant à la nature de la demande de révision.

Le rôle d'évaluation foncière est disponible pour consultation au secrétariat municipal aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Flavien, ce 16^{ième} jour du mois de septembre 2016.

Mario Roy,



BIENVENUE CHEZ LES FERMÈRES DE SAINT-FLAVIEN !

Les membres du Cercle de Fermières de Saint-Flavien sont heureuses de vous inviter à les visiter à l'occasion des « Journées de la Culture ».

En effet, il nous fera plaisir de vous accueillir le **samedi 1^{er} octobre à notre Salle des Métiers située au 175, rue Principale, St-Flavien, dans les locaux de la municipalité, de 13h00 à 16h00**, nous serons là pour vous. Vous pourrez admirer quelques-unes des œuvres réalisées par les Fermières et assister à des démonstrations d'arts textiles particulièrement de tissage, mais aussi de tricot, crochet et encore plus!

Bienvenue à toute la population,

Nous vous attendons samedi le 1^{er} octobre de 13h à 16h à la Salle des Métiers.

AVIS PUBLIC

PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM ET DEMANDER UN AVIS DE CONFORMITÉ AUPRÈS DE LA CMQ

Le **second projet** de règlement N° 09-2016 modifiant le règlement de zonage N° 02-2008 a été adopté le 12 septembre 2016 :

Ce second projet de règlement vise à :

MODIFIER LES ZONES 15-H ET 51-C AU PLAN DE ZONAGE;

PERMETTRE L'USAGE «INDUSTRIE DE BOISSON» DANS LE GROUPE D'USAGE INDUSTRIE ET L'AUTORISER DANS LA ZONE 51-C SOUS CERTAINES RESTRICTIONS;

PERMETTRE L'ENTREPOSAGE DANS LA ZONE 56-ADES;

AJUSTER LES GRILLES DE SPÉCIFICATIONS EN CONSÉQUENCE;

ET

MODIFIER LES NORMES RÉGISSANT LES BÂTIMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LES HABITATIONS.

Avis public est donné de ce qui suit :

1. À la suite de la tenue de l'assemblée publique de consultation tenue le 12 septembre 2016, le conseil a adopté le second projet de règlement no.09-2016 modifiant le règlement de zonage.
2. Le second projet no. 09-2016 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contigües afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.
3. Les renseignements permettant de déterminer qu'elles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, aux heures normales de bureau.
4. Une copie du résumé du second projet de règlement peut être obtenue, sans frais, au bureau de la municipalité.
5. Pour être valide, toute demande doit :
 - Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
 - Être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 3 octobre 2016 ;
 - Être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt-et-un (21).
6. Toutes les dispositions du second projet, qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.
7. Toute personne habile à voter peut demander par écrit, un avis à la Commission municipale du Québec sur la conformité du projet de règlement au plan d'urbanisme en vigueur.

AVIS PUBLIC (suite)

8. Cette demande doit être transmise à la Commission dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.
9. Si la Commission reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la municipalité, celle-ci doit donner son avis sur la conformité des projets de règlement au plan d'urbanisme dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu pour demander à la Commission son avis sur la conformité du projet de règlement.
10. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité au 177, rue Principale, St-Flavien aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Flavien, 16 septembre 2016

Mario Roy
Directeur général

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

Mario Roy, directeur général **de la susdite municipalité,**

QUE :- le conseil municipal de Saint-Flavien à sa session régulière du 12 septembre 2016 a adopté les règlements suivants:

RÈGLEMENT 10-2016

Règlement modifiant le règlement 01-2014 décrétant l'amendement du code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Flavien.

RÈGLEMENT 11-2016

Règlement modifiant le règlement 06-2012 décrétant l'amendement du code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux de la municipalité de Saint-Flavien.

Ces règlements sont disponibles au bureau municipal où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Flavien ce 16^{ième} jour du mois de septembre deux mille seize.

Mario Roy, directeur général

AVIS PUBLIC**Aux contribuables de la susdite municipalité****DÉROGATIONS MINEURES**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Mario Roy, directeur général de la Municipalité de Saint-Flavien, qu'il y aura séance régulière du conseil le 3 octobre 2016, à 20h00 à l'hôtel de ville, situé au 177, rue Principale, Saint-Flavien.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

La demande concerne les lots 3 949 576 et 3 949 578 du cadastre du Québec situé au 1275, rang de la Rivière-Noire à St-Flavien, La demande a pour but de permettre l'agrandissement du bâtiment d'élevage laitier et l'augmentation du cheptel existant à 264,5 unités animales. La demande vise aussi l'autorisation d'une distance séparatrice de 49 m entre un réservoir existant et la maison voisine la plus prêt alors que le règlement de zonage (02-2008) exige une distance de 139,3 m pour le nombre d'unité animale demandé. Le réservoir se trouvera donc dérogoire de 90,3 m.

Règlement de zonage	Distance séparatrice exigée	Distance séparatrice demandée	Dérogation demandée
02-2008	139,3 mètres	49 mètres	90,3 mètres

La demande est formulée pour le chalet localisé sur le terrain #8 de la rue du Lac-Raymond sur le lot 4 983 822 du cadastre du Québec. La demande a pour but de permettre la construction d'une remise dont les marges latérales et arrière seront de 0,70 m comparativement à 2 m pour un mur sans ouverture et 3 m pour un mur avec ouverture tel que le prescrit le règlement de zonage 02-2008. La remise se trouverait donc dérogoire de 1,3 pour un mur sans ouverture ou de 2,3 m pour un mur avec ouverture.

Règlement de zonage	Marges latérales & arrière exigée	Marges latérales & arrière demandée	Dérogation demandée
02-2008	2 m (Sans ouverture)	0,70 mètre	1,3 mètre
02-2008	3 m (Avec ouverture)	0,70 mètre	2,3 mètres

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

Donné à St-Flavien, le 16 septembre 2016.

Mario Roy, directeur général

SERVICE DES INCENDIES

Avertisseur de fumée

Au cours des prochaines semaines, les pompiers visiteront plusieurs résidences pour faire la vérification de vos avertisseurs de fumée.

Depuis le début de nos visites, nous sommes très étonnés de constater que plusieurs résidences ne disposent pas d'avertisseurs de fumée ou en possèdent qui ne sont pas fonctionnels.

Chaque année, plusieurs personnes, souvent des enfants, perdent la vie dans des incendies où un simple avertisseur de fumée, qui a un coût d'environ 10 à 15\$, aurait pu leur sauver la vie.

Rappel : Un avertisseur de fumée par étage.

Tous les pompiers du service incendie souhaitent éviter toutes pertes de vie. Alors nous vous demandons votre aide. Assurez-vous du bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée.

Porte ouverte à la caserne

Samedi le 15 octobre, nous vous ouvrons nos portes, de 9h30 à 14h. Venez nous voir!!! Du coup, apportez vos extincteurs, nous les vérifierons.

Le thème de prévention provincial cette année est :

C'est dans la cuisine que ça se passe!

Nous vous ferons des démonstrations en ce sens.

Rencontre d'information sur le projet de loi sur les hydrocarbures et ses conséquences dans la MRC de Lotbinière

QUAND	Le dimanche 25 septembre 2016 – 14 heures
OÙ	Centre communautaire de Saint-Apollinaire
SUJET	Projet de loi sur les hydrocarbures (chapitre IV du projet de loi 106)
CONFÉRENCIER	Me Richard E Langelier, docteur en droit (LL.D.) et sociologue, membre du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste

**COMITÉ VIGILANCE
HYDROCARBURES
DE LA MRC DE LOTBINIÈRE**



COMITÉ MEMBRE DU **RVHQ**
**REGROUPEMENT VIGILANCE
HYDROCARBURES QUÉBEC**

Campagne de **VACCINATION** massive contre le méningocoque de type B MRC DE LOTBINIÈRE

CLIENTÈLE VISÉE?

Enfants âgés de **2 mois et plus** et nés après le 30 septembre 2011 qui résident dans la **MRC de Lotbinière** ou qui se font garder régulièrement dans cette MRC.

QUAND?

21 au 28 septembre

OÙ?

CLSC Laurier-Station et CLSC Sainte-Marie

VACCINATION SUR RENDEZ-VOUS

au www.monvaccin.ca

Choisir le type de vaccin :

1 → *Méningocoque type B*

Choisir votre région :

2 → *Chaudière-Appalaches*

Pour du soutien ou de l'information

418 380-2065

Foire aux questions : www.cisss-ca.gouv.qc.ca

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec 

GRATUIT



Mouvement des Brebis de Jésus pour les jeunes de 7 ans à 12 ans

Nous t'invitons à venir puiser à la source de sa Parole, par des rencontres qui se veulent un enseignement, un partage, un échange, un lieu où Jésus nous rejoint aujourd'hui.

Pour information et inscription : Diane Martel 418-728-3287 ou
Sylvie Bibeau 418-728-2020 (jour) ou 418-728-4443 (soir).

Les rencontres débutent prochainement, elles sont les jeudis soirs (aux quinze jours) à la sacristie de St-Flavien de 18 h 30 à 19 h 45 et d'une durée d'une heure.

Bienvenue à tous les jeunes.

MUNICIPALITÉ DE ST-FLAVIEN

418-728-4190

**Maintenant un seul numéro
et l'accès à tous les départements.**

Pour joindre Mario Roy, d.g.	faites le 1
Pour France Bourdon, sec. adm.	faites le 2
Pour Karl Turcotte, travaux publics	faites le 3
Pour Sarah Robert, urbaniste	faites le 4
Pour Normand Côté, maire	faites le 5
Pour Marie-Pier Bérubé-Caron <u>coordonnatrice des loisirs</u> et <u>locations de salle</u>)	faites le 6
Pour la bibliothèque	faites le 7
Pour la Salle des loisirs, (<u>terrain de jeux</u>)	faites le 8
Pour le local Jeunesse et la Salle au 6, rue Caux	faites le 9



Venez célébrer avec nous les

40 ans

du Carrefour des personnes aînées

Dimanche

le 23 octobre 2016

*de 11h à 15h à la Salle des Lions
À St-Flavien*

Coût du billet : \$10.00

Prévoir le montant exact S.V.P.

*Billet en vente au CPAL pour les
résidents de St-Flavien et Laurier
ou à l'hôtel de ville de
votre municipalité.*

*Pour information : 418-728-4825 ou
sans frais au : 1-866-728-4825*

CLUB LIONS LAURIER/ST-FLAVIEN

Début de 10 cours de danse en ligne le 6 octobre prochain.

Ces cours auront lieu de 19h à 20h15 à la salle Denis Lafontaine (salle des Lions à St-Flavien).

Professeur : Léona et Jean-Marc

Infos : Luc Bertrand (418-728-4222) ou Françoise Bergeron (418-728-2223)



Le programme d'information aux aînés sur le choix d'un milieu de vie (P.I.A.) offre aux personnes aînées, à leurs familles et aux proches aidants, l'ensemble des éléments permettant une prise de décision éclairée : rester dans le logement actuel ou envisager un autre milieu de vie. Grâce aux éléments qui leur auront été fournis (contacts, ressources et moyens disponibles...), les participants pourront planifier sereinement leur avenir dans le respect de leur décision.

Le Carrefour des personnes aînées de Lotbinière est heureux d'offrir gratuitement la session d'automne à la Maison de la Famille de Lotbinière de St-Apollinaire. Plusieurs thèmes seront abordés et divisés en 6 modules représentant 6 demi-journées :

- Les changements voulus ou subis et la nécessité de nous adapter;
- Les différents types de milieux de vie adaptés aux aînés et l'élaboration d'une planification budgétaire au service de nos choix;
- Rester chez soi grâce aux services offerts dans le cadre du soutien à domicile;
- L'univers des résidences privées pour aînés;
- Les aspects légaux.



LES PLACES SONT LIMITÉES ET L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE

Début de la session : 3 octobre 2016

Inscription et information : 418 728-4825

Dimanche le 16 octobre 2016 de 10h à 14h

**Fêtons en famille
les 45 ans de**

esb

École secondaire
Beaurivage
beaurivage.csdn.qc.ca



Déjeuner servi de
10h30 à 12h30
5\$/personne
10\$/famille

en collaboration avec :



La Maison de la famille
de Lotbinière



Évènements d'octobre à la bibliothèque de St-Flavien

20^e anniversaire

TOUTE LA CULTURE QU'ON PEUT SOUHAITER

30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2016

les journées de la culture

#Jdelaculture
journesdelaculture.qc.ca

Ce spectacle donnera lieu à des situations farfelues et à des musiques rigolottes où se marieront voix et instruments de toutes sortes. Les enfants seront invités à participer tout au long de ce spectacle unique et mémorable pour toute la famille.



La bibliothèque de St-Flavien
vous invite

le 2 octobre prochain
de 14h à 16h
au Centre Multi-Génération
12 rue Roberge, St-Flavien
au spectacle familial

Qui va là !
de Liette Remon et Mélanie Demers
C'est gratuit pour tous !

Grands
partenaires

Québec

Hydro
Québec

Partenaires
associés

La Coop
fidélité

Bell

LA FLAVIETHÈQUE

L'heure du conte



Eh oui ! L'heure du conte recommence dimanche le 9 octobre prochain à 10h00. Les tout-petits sont invités à venir rencontrer Julie Quirion et Lilas. Lilas nous parlera de "Fafounet et le mystère d'Halloween".

Exposition de l'artiste-peintre

GILLES ROY

17 septembre au 17 décembre

**La Flaviethèque, 12 A rue Roberge
St-Flavien**

Natif de Danville en Estrie, M. Gilles Roy réside à Laurier -Station depuis 1985.

Peintre paysagiste-animalier, c'est dans un style impressionniste-réaliste qu'il nous livre son amour de la nature et de notre belle région.



Certaines de ses œuvres lui rapportent des prix, entre autres le Coup de cœur du public et sa toile : *Rue Principale de Saint-Gilles* est sélectionnée pour être publiée dans le calendrier 2005 de la MRC de Lotbinière.

C'est donc avec plaisir que la bibliothèque de Saint-Flavien vous invite à venir découvrir ou redécouvrir les œuvres de cet artiste talentueux de chez-nous.



Mardi : 14 h à 16 h

18 h à 20 h

Jedi : 18 h à 20 h

Samedi : 10 h à 12 h



Sensibilisation - Chute à livres

On demande à nos abonnés lors du retour des volumes dans la chute à livres, de les mettre dans un sac afin de protéger les biens. Nous avons quelques petits coquins qui y mettent des cailloux ou du sable dans cette chute. Merci de votre collaboration.



Vous aimez prendre un café, lire et discuter de vos dernières lectures ? Joignez-vous au club de lecture KATULU ! Le club s'adresse à tous ! L'idée est d'échanger sur nos lectures et de faire de belles découvertes littéraires. En prime, on rit souvent un bon coup !

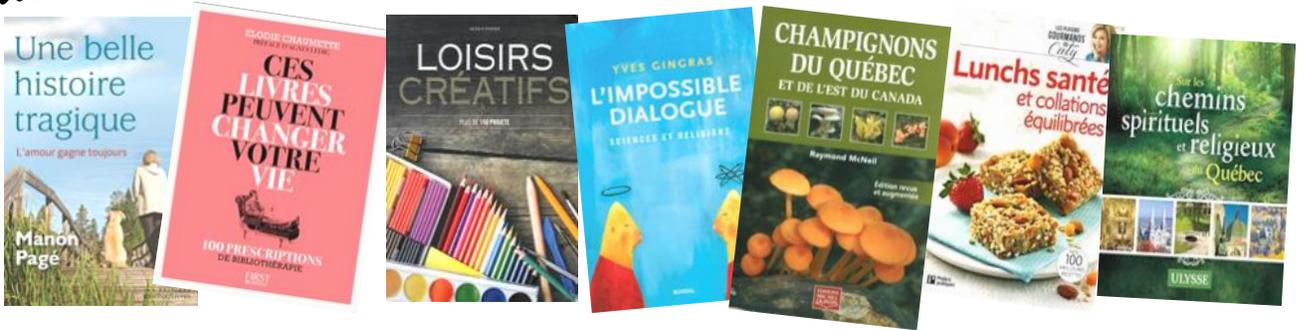
Intéressé(e)? Inscrivez-vous auprès de Marie Pradet au 418-728-5091, par courriel au flaviethèque@gmail.com ou bien présentez-vous le soir même à La Flaviethèque. La première rencontre aura lieu le lundi 26 septembre à 19h et ensuite à tous les derniers lundis du mois.

Adultes



LA FLAVIETHÈQUE

Adultes (suite)



Adolescents



Enfants





Le comité organisateur du Noël Magique fait appel à vous, à votre famille ou à vos collègues de travail pour rendre la parade mémorable.

Il nous est essentiel que tous et chacun exploitent leur créativité et leur originalité pour créer un char allégorique inédit.

Cette initiative se veut divertissante et rassembleuse pour des employés, des amis ou des membres d'une même famille. L'inscription est gratuite, profitez de cette opportunité pour donner une visibilité à votre commerce!

Pour obtenir le formulaire d'inscription, communiquez avec nous au 418-728-4190.



Le Concours « Décors en vedette » sera de retour pour notre 12^e édition! Surveillez le journal municipal de novembre pour connaître la date limite pour décorer votre maison et être éligible à notre concours.

Les prix seront distribués selon quatre catégories, soient :

- * Prix « Lumières »
- * Prix « Artisanat »
- * Prix « Coup de cœur des enfants »
- * Prix « Coup de cœur des juges »

Le Noël Magique
de St-Flavien

PARADE 2016

Pour les chars allégoriques participants

750 \$ en argent à gagner!

Tirage de plusieurs prix
de participation!

A cartoon snowman wearing a blue hat and scarf, holding a sign that says "12^e ÉDITION".

JOURNÉE POUR L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ

— INVITATION À LA POPULATION

 **GRAP-LOTBINIÈRE**
GROUPE DE RÉFLEXION ET D'ACTION SUR
LA PAUVRETÉ DANS LA MRC DE LOTBINIÈRE

JEUDI LE 20 OCTOBRE 2016
AU COMPLEXE DES SEIGNEURIES
1080, Avenue Bergeron, Saint-Agapit
DE 9 H À 13 H

— **GRATUIT POUR TOUS !**
TRANSPORT GRATUIT ! - Réservez votre place
Laurier-Station - 8 h 15 et Saint-Flavien - 8 h 30

INSCRIPTION AVANT LE 13 OCTOBRE AU 418 728-4402

- Visionnement du film « Déséquilibre » de la campagne coupable de préjuger
- Présentation du portrait de l'offre alimentaire de la MRC de Lotbinière
- Discussion sur la sécurité alimentaire
- Partage de la Soupe au caillou



Venez vivre l'expérience CJEL

Jeudi, 29 septembre 2016
17 h à 19 h

Au CJE Lotbinière
1159, rue Principale
St-Agapit

Sur place
Hot dogs
Grignolines

Pour information:
418 888-8855

www.cjelotbiniere.qc.ca

Rencontrez notre
équipe

Découvrez nos
services

Vivez le
cheminement d'un
chercheur d'emploi

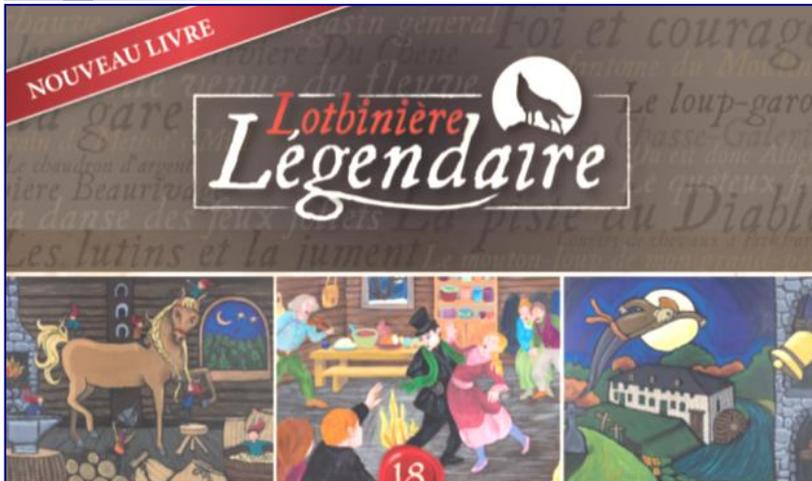
Soirée portes ouvertes Cadets de l'air Escadron 544 Lotbinière

Vendredi 23 septembre 2016
19h – 21h

École la Source
139, rue de la Station, Laurier-Station

C'est gratuit!

Amis, Défis, Tir de précision, Pilotage, Survie en forêt, Camps d'été



HISTOIRES TRANSMISES DE BOUCHE À OREILLE DANS NOS MUNICIPALITÉS

Samedi 29 octobre 2016, de 10 h à 16 h

Salle multifonctionnelle de Dosquet (154 Saint-Joseph / Admission libre)

Exposition des œuvres originales réalisées en collaboration avec les élèves de 3^e cycle des écoles participantes de Lotbinière. Partez à la quête des indices « Recherche et Trouve » et courrez la chance de vous mériter un prix de participation.

Présence du conteur Jacques Hébert personnifiant le Quêteux Métivier

Tente à conte pour les 0-5 ans de Priorité Enfants Lotbinière

**VENTE SUR PLACE DU NOUVEAU LIVRE
LOTBINIÈRE LÉGENDAIRE, AU COÛT DE 15 \$**

Disponible dès la mi-septembre à la MRC de Lotbinière ainsi que dans les 18 bureaux municipaux

info@mrclotbiniere.org



418 926-3407

Auberge
du Château St-Didace

PRÉSENTE

Un poisson n'attend pas l'autre

Auteurs : Chantal Faucher & Luc Laverdure
Mise en scène : Carole Thérien
Comédiens : Céline St-Pierre, Hélène Vigneault, Luc Martin, Mario Lemay

Une comédie en deux actes

SOIRÉE THÉÂTRE
Samedi le 22 octobre 2016 à 20 h
Salle des Lions, 16, rue des Érables, St-Flavien

Billetterie : Suzanne : 418-728-3835 Christine : 418-728-2796
Geneviève Anne : 418-999-2922 Coût 20\$

PRODUCTION : Société de Développement Personnel et Social Inc. ou SDPS Inc.
Tous droits réservés #200623. Reproduction interdite sans le consentement écrit de SDPS Inc.

Disponible en octobre 2016
En vente dès maintenant
Prix de vente : 40 \$
Exluant les frais d'expédition

Sylvie Bernard
Mélanie St-Jean
Claude Crégheur
Christine Rousseau



*Patrimoine
religieux en
Lotbinière*

Réservation : 418.926.3407 poste 227
patrimoinelotbiniere@gmail.com